

Editorial

LE SIAD, 26 ANS DE SOLIDARITE NORD-SUD

Depuis quelques années, l'Afrique est au centre de beaucoup d'attention. Son image de continent perdu semble laisser progressivement la place à celle d'une zone en renouveau, en essor, faisant preuve d'un dynamisme économique croissant et d'une capacité d'ingéniosité et d'inventivité redécouverte.

Les chiffres de nombreux pays sont en effet élogieux : même ceux que tout le monde voit surtout comme les plus pauvres de la planète affichent des taux de croissance enviés par l'Occident et connaissent une réelle amélioration du niveau de vie moyen de leur population. Pour autant, comme en Occident et probablement de manière plus dramatique, le taux de pauvreté continue d'y augmenter. Les gouvernements mènent en effet toujours des politiques qui ignorent les acteurs les plus faibles, les petits agriculteurs et les employés précaires du secteur informel, qui constituent la majorité de la population active. Les bailleurs internationaux et les ONG continuent d'assurer leur mainmise sur les politiques et projets du Sud, en dépit des multiples compétences locales, et de déverser leurs subventions de manière inconsidérée dans de larges secteurs économiques.

L'autonomisation des peuples africains est certainement une condition importante de leur développement. Cette idée dirige les voies que le SIAD emprunte dans ses actions de coopération économique Nord-Sud : soutenir l'entrepreneuriat africain, avec un focus sur les petites entreprises, pour faire émerger les capacités d'innovation et de développement endogènes ; accompagner l'essor et la professionnalisation des agricultures familiales, pour procurer des revenus aux populations pauvres tout en assurant la sécurité

alimentaire du continent. Dans ses méthodes d'intervention, le SIAD inscrit ses actions dans la durée et recherche l'autonomisation technique et financière des bénéficiaires. Il mobilise des compétences africaines (ONG, bureaux d'étude) au Sud et au Nord, en tissant notamment des liens privilégiés avec les réseaux de diasporas, passeurs de développement Nord-Sud. Il substitue autant que possible à la pratique du don celle de la responsabilisation des personnes concernées, notamment à travers le crédit bancaire (grâce au partenariat avec COFIDES Nord-Sud). Il privilégie acteurs et les projets économiques responsables, qui partagent ses objectifs de développement durable et harmonieux de la planète.



En 2014, le SIAD a poursuivi le développement de son activité : il gère désormais 12 projets de développement dans 5 pays d'Afrique et en France, avec 52 partenaires. C'est ainsi **760** bénéficiaires directs qui ont pu profiter de ses actions et être accompagnés dans leurs efforts de développement économique. Autant de belles initiatives que nous vous invitons à découvrir...

Pierre Cuche, Directeur du SIAD



Sommaire

| 1 | м | 00 | NAL I | CC | | |
|---|----|----|-------|-----|-----|---|
| | IN | 05 | IVI | 122 | IUN | 3 |

| NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION ET DE COMPETENCES | 4 |
|--|----|
| REPÈRES | 6 |
| VOCATION: | 6 |
| Nos actions, en quelques chiffres | 7 |
| Nos zones d'intervention | 8 |
| NOS EVENEMENTS MARQUANTS | 8 |
| 2. Projets de developpement | |
| PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET DES PETITES ENTREPRISES | 9 |
| CAMEROUN: LA PEPINIERE D'ENTREPRISES GRAINES DE TALENTS | 10 |
| BURKINA: PROGRAMME D'ELECTRIFICATION SOLAIRE | 13 |
| EN MILIEU RURAL | 13 |
| SOUTIEN A L'AGRICULTURE FAMILIALE | 15 |
| BURKINA FASO: PROGRAMME D'ALIMENTATION DES VILLES PAR L'AGRICULTURE FAMILIALE | 16 |
| BURKINA FASO : PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU DES PERIMETRES MARAICHERS DU SAHEL | 18 |
| BURKINA FASO: CONSTRUCTION DE CHAINES DE VALEURS DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES | 20 |
| DIASPORA ET CODEVELOPPEMENT: PRESENTATION DE L'AXE STRATEGIQUE | 22 |
| DISPOSITIF BINATIONAL D'APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES DANS LE CERCLE DE YELIMANE AU MALI | 24 |
| Appui a la creation d'entreprises a Kenieba, Mali | 27 |
| Appui a la structuration des filieres mangue et orange a Kenieba | 29 |
| LA FABRIQUE DE PROJETS DES DIASPORAS AFRICAINES | 31 |
| ANTENNE MIDI-PYRENEES | 33 |
| 3. VIE ASSOCIATIVE ET BENEVOLE | |
| ACTIVITE BENEVOLE | 35 |
| EQUIPE PROFESSIONNELLE | 36 |
| 4. PARTENAIRES ET RESEAUX | |
| LA COFIDES NORD-SUD | 37 |
| NOS PARTENAIRES EN FRANCE | 38 |
| NOS PARTENAIRES LOCAUX | 38 |
| LES NOUVEAUX PARTENARIATS 2014 | 39 |
| 5. RAPPORT FINANCIER | 40 |
| 6. REVUE DE PRESSE | 44 |
| 7. Ils nous ont soutenus en 2014 | 45 |
| | |



1. Nos Missions

Le SIAD, association d'intérêt général à but non-lucratif créée en 1988, est une ONG de solidarité internationale spécialisée dans l'appui au développement économique en Afrique subsaharienne.

Ses actions visent à soutenir des entrepreneurs et des organisations paysannes dans le développement de petites activités économiques pérennes, durables et solidaires.

Le SIAD accompagne les entrepreneurs africains à chaque étape de leur projet : de l'idée à la réalisation, jusqu'à l'autonomie.

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION ET DE COMPETENCES

1. Soutien à l'entrepreneuriat et aux Petites Entreprises

Le SIAD est convaincu que le développement économique des pays du Sud passe par l'émergence d'un tissu de petites entreprises solide, capable de créer des emplois et des richesses qui à terme affranchiront les pays de la pauvreté et de la dépendance à l'aide du Nord.

Dans cette optique, le SIAD met en place avec ses partenaires des dispositifs d'aide à la création et au développement des TPE (Très Petites Entreprises), qui proposent aux entrepreneurs des formations, des services de tutorat et d'accompagnement, la réalisation d'études de faisabilité... mais aussi des infrastructures d'accueil et d'hébergement, l'orientation vers des financeurs, banques, institutions de microfinance, fonds de garantie, etc.

Il s'agit de donner aux entrepreneurs le cadre, les outils et les compétences pour faire émerger leurs idées de business, s'assurer de leur viabilité économique, et transformer les projets en de petites entreprises durables et créatrices d'emplois.

Le SIAD joue un rôle d'assemblier et d'incubateur, travaillant en réseau avec un ensemble d'acteurs techniques et financiers (collectivités, réseaux associatifs, institutions financières..) au service du développement des petites entreprises.

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, le SIAD cherche à promouvoir des petites entreprises ayant un impact positif sur l'emploi, l'économie et l'environnement. Attentif au respect du développement durable, il a intégré dans ses cycles d'accompagnement des outils spécifiques pour favoriser l'essor de l'entrepreneuriat social.

2. Agriculture familiale et sécurité alimentaire

La plupart des petites entreprises qu'accompagne le SIAD sont de nature agricole : en Afrique, 80% des actifs exercent leur métier dans l'agriculture. Cependant, l'insécurité alimentaire continue de sévir dans de nombreuses régions et les petits producteurs n'arrivent pas à vivre dignement de leur travail. Il en résulte un exode rural et des phénomènes de migrations massifs, qui accentuent la fracture sociale et le recours aux importations de denrées alimentaires.

Le SIAD est convaincu que la sécurité alimentaire et économique passe par le soutien à l'agriculture paysanne, créatrice d'emplois et respectueuse des territoires, plutôt que par la généralisation de l'agrobusiness. Les exploitations familiales sont capables de nourrir les pays africains, mais malheureusement le déficit d'infrastructures de transport, de stockage et d'accès à l'énergie engendrent un gaspillage gigantesque de la production agricole locale.



Dans ce contexte, le SIAD met en place des programmes de développement rural qui permettent aux exploitations agricoles de tirer un meilleur parti de leur production, en développant leurs capacités entrepreneuriales, mais aussi en s'organisant collectivement pour structurer les filières économiques (outils de production communs, centrales d'achat, ventes en coopérative...) Le SIAD développe une approche chaines de valeurs, qui inclut l'investissement dans des infrastructures agricoles, l'organisation et le renforcement des producteurs, et les connexion avec marchés de consommation.

3. Diasporas et codéveloppement

Les transferts de fonds des migrants vers les pays du Sud sont trois fois supérieurs à l'aide au développement. C'est dire l'impact qu'ont les ressortissants africains sur l'activité économique de leur continent d'origine.

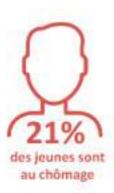
Malgré cela, la France et l'Union européenne, chantres du libre-échange, continuent d'avoir une politique migratoire négative, faite de frontières et de barrières, et considérant les migrations comme un problème à résoudre. Plus largement, les personnes issues des diasporas africaines restent défavorisées dans la société et ont moins accès aux opportunités.

Le SIAD veut promouvoir un autre regard sur les migrations. Il veut soutenir tous les projets positifs qui créent des ponts entre les continents et pas des murs, valoriser les opportunités offertes par la double culture, favoriser l'impact positif des migrations sur le développement ici et là-bas.

De nombreux migrants africains installés en France souhaitent développer un projet économique dans leur région d'origine, parce qu'ils ont conscience du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'augmentation du niveau de vie de leurs concitoyens. Pour les accompagner, l'association a constitué et développé en son sein un pôle d'activités et d'expertises dédié. Ce pôle appuie d'un côté les initiatives associatives des diasporas (OSIM) dans leurs projets de développement économique structurants pour les territoires d'origine. D'un autre côté, le pôle s'intéresse à l'appui aux initiatives entrepreneuriales des diasporas vers l'Afrique. Il offre aux porteurs de projet et entrepreneurs migrants un accompagnement sur le double espace de la migration (en France et en Afrique), sur l'ensemble du cycle depuis l'élaboration jusqu'au lancement et la pérennisation de l'entreprise. Le SIAD est convaincu que la dynamisation de l'activité économique en Afrique passe par l'accompagnement et le renforcement des initiatives de sa diaspora en France.



REPÈRES



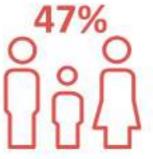












de la population africaine a entrE 5 et 24 ans



VOCATION:

Lutter contre la pauvreté en Afrique en donnant aux hommes et aux femmes motivés les moyens de réaliser leurs projets économiques et d'améliorer leur vie et leur avenir



Nos actions, en quelques chiffres

+350

entrepreneurs accompagnés

+105
entrepreneurs formés

Dont 87 migrants

+67
accompagnateurs

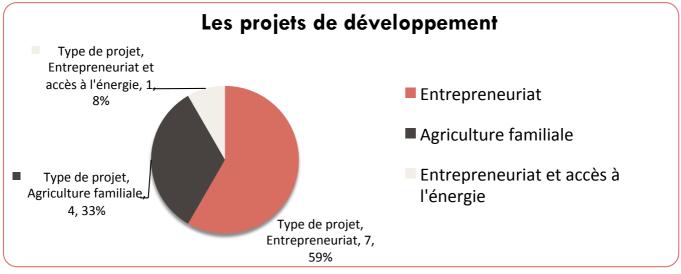
bénévoles

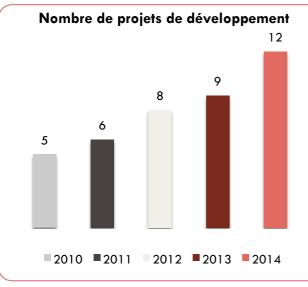
+33 plans d'affaire réalisés

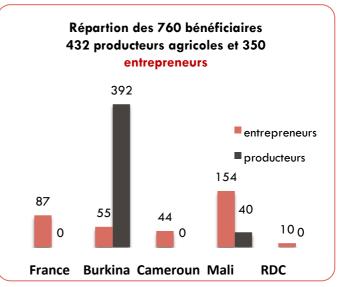
+18 business plans évalués

+11 entreprises créées et financées

+8 dispositifs d'aide à la création d'entreprise

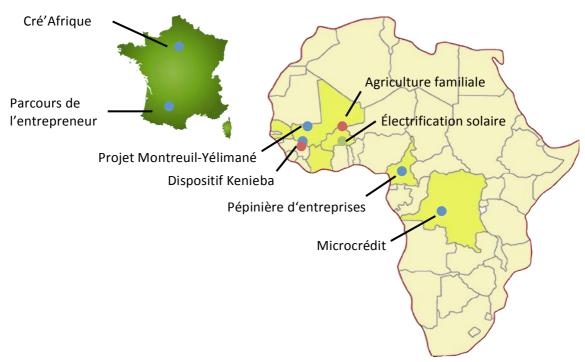




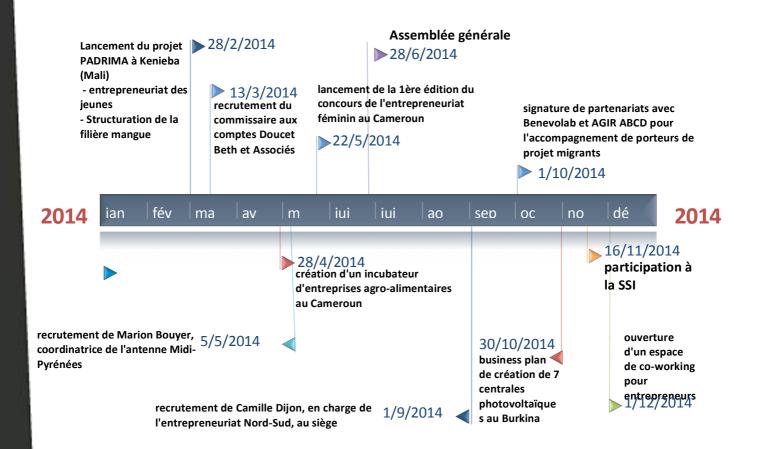




Nos zones d'intervention



NOS EVENEMENTS MARQUANTS





2. Projets de développement

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET DES PETITES ENTREPRISES

Présentation de l'axe stratégique

En Afrique subsaharienne, 60% population est auto-entrepreneur. La grande majorité de la population active vit de petites activités économiques qu'elle individuellement ou dans le cadre familial. Le développement de la microfinance a permis à des millions de pauvres d'accéder à des services financiers pour développer leur micro entreprise. Cependant, le bilan est mitigé : la capacité d'investissement et de croissance de ces micro entreprises reste très limitée, la qualité des services et produits reste faible, et leur taux d'échec est extrêmement élevé : près de 90% disparaissent en moins de 3 ans. C'est que la majorité de ces microentrepreneurs exercent dans l'informel, avec des outils précaires et dans un environnement très volatile. Ils manguent de capacités à tous les niveaux pour assurer un développement durable de leur entreprise.

Dans ce contexte, l'ambition du SIAD est de favoriser la création de petites entreprises formelles, viables, créatrices d'emploi et inscrites dans une démarche de développement durable, mettant sur le marché des produits de qualité, et disposant des compétences nécessaires pour évoluer et s'autonomiser à terme d'appuis externes.

Pour cela, le SIAD met en place dans plusieurs pays des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, qui permettent aux microentrepreneurs de bénéficier d'un ensemble de services financiers et non financiers visant à favoriser leur démarrage dans les meilleures conditions possibles. Ce dispositif inclus des formations et un accompagnement montage de projet, la réalisation d'études de faisabilité, un appui pour la rédaction ou l'évaluation de plans d'affaire, partenariats financiers permettant de faciliter l'accès à un crédit, et un ensemble de prestations de service post-création gestion, comptabilité, qualité, marketing, etc. Le SIAD finance également des infrastructures susceptibles de dynamiser économique des territoires et de leurs entreprises : centrales électriques, incubateur d'entreprises, etc.



CAMEROUN : LA PEPINIERE D'ENTREPRISES GRAINES DE TALENTS

Budget 2014 alloué: 18 000 euros

« Donner une chance aux jeunes de créer leur emploi »

Présentation

Dans la capitale camerounaise, le taux de sous-emploi des jeunes dépasse les 80%. Situation d'autant plus préoccupante qu'elle frappe même ceux qui ont acquis des compétences professionnelles. Ces jeunes, bien que disposant d'un savoir-faire avéré, se retrouvent au chômage et basculent dans l'informalité, où ils sont frappés directement par la pauvreté et la précarité.

Le projet vise à enrayer cette fatalité en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'auto-emploi durable. Il pour prend parti de promouvoir l'entrepreneuriat comme outil développement et d'aider les jeunes diplômés de la formation professionnelle à créer leurs propres débouchés, leur propre entreprise formelle, grâce à un dispositif d'incubation de projet.

Graines de Talent est une pépinière d'entreprises créée par le SIAD en 2011 à Yaoundé, qui met à la disposition des créateurs et jeunes entrepreneurs camerounais des ressources techniques et financières innovantes pour les former et les accompagner dans les démarches de création et de développement de leurs entreprises.

Après plus de quatre ans d'activité, les acteurs mobilisés autour du dispositif ont mis en place toute une batterie de services pour favoriser PME l'émergence de innovantes performantes au Cameroun. Ils incluent la mise à disposition d'une infrastructure aux porteurs de projet (bureaux commerciaux à prix réduit, business center), la conduite de formations complets cycles entrepreneuriat tous les semestres, l'accompagnement des porteurs de projet dans la réalisation d'études de faisabilité ou la recherche de financement adaptés, connexion avec les réseaux professionnels, etc. GDT propose aussi ses propres outils de financement (prêt de trésorerie, d'investissement), en partenariat avec des financières institutions locales et internationales. Enfin, GDT développe des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour sensibiliser les étudiants au contexte de la création d'entreprise au Cameroun.

Depuis 2011, GDT a accompagné près de 800 entrepreneurs, devenant un acteur majeur de l'insertion professionnelle et de l'appui aux petites entreprises au Cameroun. En 2014, le SIAD a poursuivi l'autonomisation technique et financière de la pépinière d'entreprises Graines de Talents. Les dotations en subventions européennes ont diminué et l'association camerounaise gérant la pépinière a diversifié ses ressources au niveau local.

L'essaimage du modèle d'incubateur d'entreprises

Graines de Talents a été sollicité par l'école publique d'agriculture de Bingela (région Centre) pour créer un incubateur agropastoral en son sein. En partenariat avec AGRO PME, Graines de Talent a réalisé un plan d'aménagement infrastructurel, formé une équipe de conseillers d'entreprise au sein du staff de l'école agricole, et mis en place un programme de formations pour les jeunes entrepreneurs. Sous la supervision de GDT, l'école lancé son programme d'incubation et recruté une première promotion de 12 entrepreneurs.

Avec l'accompagnement de GDT, l'EPAB vise à devenir un pôle d'émergence de PME agro alimentaires performantes au Cameroun.

Le concours de l'entrepreneuriat féminin



En partenariat avec le fonds de dotation Volunteer, SIAD et GDT ont lancé la 1ère édition du Concours de l'entrepreneuriat féminin. Ce concours a récompensé trois jeunes entrepreneures méritantes, en leur accordant des prix sous la forme de microcrédits à taux bonifiés et d'un accompagnement dans le développement de leurs projets.

Perspectives

Après la création de l'agence et de la Banque des PME, le gouvernement camerounais est

en train de lancer un programme de développement des incubateurs d'entreprise sur son territoire. La contribution des PME à l'emploi et au développement devient enfin un souci de préoccupation majeur pour Yaoundé.

Graines de Talents va poursuivre en 2015 son contrat avec l'EPAB et démarrer l'accompagnement à la création d'un 3ème incubateur, au sein de l'institut agricole d'Obala (région Centre).



TEMOIGNAGES « FIER D'ETRE CHEF D'ENTREPRISE »

Installés au sein de la pépinière d'entreprises *Graines de talent,* montée par le SIAD en partenariat avec Agro-PME, les jeunes entrepreneurs rentrent peu à peu dans la peau de véritables chefs d'entreprise.

« Si j'avais déjà exercé une petite activité informelle de traiteur, témoigne Rachel, une restauratrice de la pépinière (restaurant « La Villa du IV »), je connais désormais la réalité de la gestion d'un commerce, avec son lot de problèmes quotidiens : approvisionnement du stock, satisfaction de la clientèle, relations avec les associés ou charges à payer! Mais si les défis sont de taille, j'ai aujourd'hui la fierté de pouvoir dire que je suis entrepreneuse! »

Hélène, esthéticienne du centre de beauté (Faheda) de la pépinière, explique pourquoi elle a opté pour le GIC :

« Lancer son salon est risqué et onéreux. En nous associant avec Danielle, diplômée du même centre de formation que moi, nous mutualisons nos forces — énergies, crédits et expériences — tout en divisant nos charges par deux ! Exonérées de taxes pour la 1^e année et bénéficiant d'un crédit à taux 0, nous pouvons démarrer notre entreprise dans de bonnes conditions au sein du centre de beauté de la pépinière qui est entièrement équipé en matériel de qualité. »

Si les jeunes entreprises disposent du meilleur environnement pour le lancement de leurs activités, elles doivent désormais aller chercher leur clientèle et développer une communication efficace.

« Je suis entrepreneuse individuelle et j'ai créé un atelier de couture explique Denise. Pour faire connaître ma structure, je distribue des tracts dans les entreprises à proximité de la pépinière mais aussi dans les taxis ou dans la rue. En fait, dès que je peux. Parallèlement, je participe à des compétitions de stylisme et j'ai récemment habillé des présentateurs de télévision qui ont cité ma marque, **Cab Fashion**! »

Les jeunes entrepreneurs de Graines de Talent sont ainsi confrontés, grandeur nature, à l'ensemble des problématiques de la création d'activité: de la gestion quotidienne de l'entreprise à la promotion de leurs produits ou services. La pépinière est dotée des meilleurs équipements techniques proposés sur le marché camerounais et propose aux entreprises un accompagnement en matière de gestion et comptabilité. Elle a également pour mission d'aider les dans la recherche de nouveaux marchés.







BURKINA:

PROGRAMME D'ELECTRIFICATION SOLAIRE EN MILIEU RURAL



Budget : 772 000 euros Période : 2012-2016

Bénéficiaires : 5000 personnes accèdent à l'électricité, dont 380 opérateurs économiques

« L'électrification, moteur du développement économique »

Développer des solutions d'accès à l'énergie solaire pour les micro entreprises en milieu rural.

Présentation

En milieu rural, au Burkina Faso, moins de 5% de la population a accès à l'électricité. Cela constitue un obstacle au développement socio-économique des villages à de nombreux égard : la journée de travail ou d'études s'interrompt à la nuit tombée ; l'utilisation du pétrole pour l'éclairage domestique ou pour l'alimentation des moteurs met en danger la santé des enfants et accroit l'effet de serre ; la vie socioculturelle (télévision, radio, téléphone, internet) est limitée ; l'accès à certains médicaments est impossible faute de moyens de réfrigération... Cette situation a pour conséquence une désaffection des populations pour leur région, à laquelle elles sont pourtant attachées. Une migration vers les zones urbaines se développe, et les enfants en réussite scolaire n'envisagent jamais leur avenir dans le village. Pour lutter contre ces constats, il importe de réduire cette « fracture énergétique » dont sont victimes les populations rurales en développant des systèmes d'électrification durables valorisant les ressources énergétiques locales.

En l'absence de raccordement possible au réseau électrique national, le SIAD a développé le concept d'ULPE (Unité Locale de Production d'Électricité). Entre 2013 et 2015, il est prévu l'implantation d'ULPE dans 7 villages de la province du Zoundwéogo.



Les ULPE sont des centres de production d'énergie solaire qui apportent des services énergétiques adaptés aux besoins des populations en milieu rural : éclairage public, raccordement des établissements publics, des commerces et des entreprises artisanales par micro-réseau, fournitures de batteries rechargeables aux ménages pour les besoins domestiques (radio, téléphone portable, lampes rechargeable, etc.)

Une mini-centrale de puissance évolutive (5 à 15 kW) est mise en place, qui s'adapte à la demande et aux besoins déterminés par les populations cibles.

Pour accompagner l'arrivée de l'électricité dans les villages, les ULPE mettent en place des actions de formations des populations villageoises, ainsi qu'un système de microcrédit pour les entrepreneurs. Il s'agit de soutenir de manière globale les initiatives économiques qui émergeront à partir de l'accès à l'électricité.

Les ULPE sont gérées par un exploitant privé en délégation de service public. Celui-ci assure la maintenance des installations, garantit la qualité du service, ainsi que sa rentabilité et sa pérennité.

Les ULPE ont pour objectif de dynamiser l'activité économique des zones rurales, en créant les conditions d'une amélioration des conditions de production des microentreprises en milieu rural. Elles permettent également

d'améliorer la qualité de vie des populations et les services sociaux de base.

Les réalisations 2014

Le SIAD s'est associé à l'école d'ingénieurs 2iE pour réaliser les études de faisabilité et le dimensionnement des centrales électriques. Le dossier technique ayant été finalisé, SIAD a élaboré le business plan des ULPEs et remis l'ensemble du dossier d'études aux communes cibles. Celles-ci ont déposé une demande d'autorisation de concession au niveau du Ministère de l'énergie. Après une prévalidation, les appels d'offres ont été lancés et deux prestataires recrutés pour la construction des 7 bâtiments.

Une convention a été signée avec l'institution de microfinance URC Nazinon pour le financement des micro entrepreneurs qui souhaitent investir dans du matériel électrique. 60 entrepreneurs ont été identifiés sur appel à projets et feront l'objet d'un accompagnement au montage d'un business plan simplifié.

Perspectives

La mise en service des centrales est prévue pour fin 2015. Une coopérative d'exploitation sera créée pour gérer la distribution d'électricité. La cellule du SIAD assurera en parallèle l'accompagnement des micro entreprises bénéficiaires.



SOUTIEN A L'AGRICULTURE FAMILIALE

Favoriser l'émergence de filières agro-alimentaires écologiques et équitables par une approche chaines de valeurs

Présentation de l'axe stratégique

En Afrique subsaharienne, 80% de la population vit de l'agriculture. La grande majorité des actifs sont impliqués sur de petites exploitations familiales dont ils tirent leur alimentation et leurs maigres revenus. Le développement de la microfinance a permis à des millions de pauvres d'accéder à des services financiers pour développer leur micro entreprise.

Cependant, en zones rurales, les organisations communautaires agricoles font face à de nombreux défis que la microfinance toute seule ne peut pas résoudre : enclavement des villages, manques d'infrastructures et de moyens de transport, problèmes d'accès au absence d'électricité foncier, et généralement d'énergie, faibles capacités de gestion et d'organisation collectives... Les conséquences en sont un faible accès aux semences, aux intrants et aux opportunités d'écoulement, l'absence de transformation des produits, des productions de faibles volumes, rendements et qualités. L'activité agricole dégage une faible valeur ajoutée qui ne permet pas aux producteurs de vivre dignement de leur travail ni d'investir durablement dans leur activité, ce qui conduit à des situations d'insécurité alimentaire, d'exode rural ou de migration.

La contribution de l'agriculture rurale à la sécurité alimentaire, notamment des villes, reste trop faible compte tenu de l'explosion démographique, et nécessite de recourir aux importations, déséquilibrant encore plus la balance commerciale.



Dans ces conditions, le SIAD met en place des programmes de développement rural qui visent à structurer les filières agro-sylvopastorales, dans l'objectif de permettre aux producteurs de mener des activités génératrices de revenus rentables, l'environnement, respectueuses de socialement équitables, et créatrices de valeur ajoutée. Ces programmes incluent des actions d'organisation, de formation et d'accompagnement des producteurs dans la conduite de leur activité économique, d'investissement dans des infrastructures et matériels productifs, etc.



BURKINA FASO: PROGRAMME D'ALIMENTATION DES VILLES PAR L'AGRICULTURE FAMILIALE

Période du projet : 2012-2014 **Budget du projet : 150 000 euros**

Bénéficiaires : 500 productrices d'oignons

« Une entreprise sociale au service des exploitations paysannes »

Améliorer la connexion entre productions rurales et marchés urbains pour réduire les pertes post-récoltes des exploitations paysannes et limiter la dépendance du pays aux importations.



Dans le cadre de ce projet, le SIAD et ses partenaires burkinabès ont créé ALBASSAL SAHEL (Albassal signifie "oignon" dans la langue locale), une entreprise sociale basée au Burkina Faso qui a pour objet d'améliorer et de sécuriser les débouchés des agricultrices de la province de l'Oudalan. Pour cela, elle forme des femmes à l'agriculture biologique, elle construit des entrepôts de stockage, elle collecte et commercialise des produits vivriers (oignon) vers des marchés urbains.

La province de l'Oudalan est l'une des plus pauvres du Burkina Faso (mauvaises infrastructures routières, faible d'alphabétisation, conditions agro-climatiques défavorables). Afin d'avoir une source de revenus qui contribue à la sécurité alimentaire en période de "soudure", des milliers de femmes s'adonnent à la culture maraîchère, notamment l'oignon, pendant la saison creuse (entre novembre et mai). Mais les agricultrices connaissent des taux de pertes importants du fait de l'enclavement de la zone et de l'absence de capacités de stockage. Par ailleurs, la productivité est faible et les sols s'épuisent.



L'entreprise a été créée en Janvier 2012 par le SIAD en collaboration avec 3 associations burkinabè et le CIRAD. Elle évolue comme un social business au service de l'agriculture familiale durable. Agissant suivant les principes du développement durable, elle a un triple objectif d'impact économique, environnemental et social.

Les innovations introduites par l'entreprise

- mise en place d'une charte de l'agriculture familiale (80% au minimum de la production achetée aux petites productrices)
- approvisionnement groupé en semences certifiées plus productives et moins chères;
- accès au crédit avec les systèmes financiers;
- modernisation des systèmes de collecte et de commercialisation (introduction de la balance pour des mesures plus précises et du sac transparent en fil tissé pour plus de visibilité sur la qualité des oignon sélectionnés);



- Formation des agricultrices en entrepreneuriat et structuration en groupes commerciaux;
- mise en place de relations commerciales fondées sur le commerce équitable;
- animation d'ateliers de sensibilisation au genre et à l'égalité homme-femme au travail (les "clubs d'écoute communautaires")

Les réalisations de l'année

En 2014, Alabassal Sahel a accompagné 377 productrices d'oignon. L'entreprise sociale a livré à crédit kg de semences amélioré et a collecté 17.5 tonnes d'oignon pro-bio dans les périmètres, qu'elle a stocké dans ses magasins de Gorom-Gorom. L'entreprise finance l'achat de la production, contribuant ainsi à désenclaver les zones rurales en leur procurant des débouchés commerciaux. L'oignon biologique est ensuite livré à des grossistes des différents marchés urbains du pays.

Un partenariat avec la plateforme de crowdfunding Bluebees a permis de collecter

solidaires, afin de financer l'entreprise sociale. Le prêt a été remboursé en 6 mois. Sur le plan du genre, 17 clubs d'écoute

15 000 euros auprès de 110 prêteurs

Sur le plan du genre, 17 clubs d'écoute communautaires ont été mis en place dans les villages, pour sensibiliser les hommes et les femmes sur la question du genre et son incidence sur les activités économiques des femmes. Ces ateliers collectifs diffusés en direct sur les radios locales permettent de conscientiser les populations sur la nécessité d'améliorer l'accès des femmes aux outils et moyens de production (terre, charrettes, formations...)

Le CIRAD a réalisé des enquêtes d'impact socio-économique. Le rapport de cette étude sera disponible courant 2015.

Perspectives

Un projet triennal s'achève, mais les acteurs de terrain vont continuer d'agir. L'entreprise va diversifier ses activités vers la filières sésame et niébé et le SIAD va participer à la construction d'infrastructures d'irrigation, pour améliorer l'accès à l'eau agricole dans la zone (voir projet ci-dessous).

Publications - Communication - Interventions

Ce projet a fait l'objet d'une projection-débat à Montreuil (93) le 15 novembre 2014 dans le cadre de la campagne Alimenterre. Retrouvez ce projet dans l'ouvrage "genre et agriculture familiale" (éditions QUAEE, 2014.)





BURKINA FASO: PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU DES PERIMETRES MARAICHERS DU SAHEL

Période du projet : 2014-2016 Budget du projet : 169 000 euros

Bénéficiaires : 500 productrices maraichères de la

province de l'Oudalan.

« Faciliter l'accès à l'eau des agricultrices du Sahel »

Moderniser les techniques d'irrigation pour accroître les volumes et la productivité maraichère locale, tout en limitant la pression sur les ressources naturelles.

Présentation

La province de l'Oudalan est l'une des plus pauvres du Burkina Faso. Dans le contexte climatique difficile et aléatoire de l'Oudalan, la culture maraichère en contre-saison est une source importante de diversification des revenus et contribue à la sécurité alimentaire en période de soudure. Elle est très cultivée par les femmes au bord des cours d'eau de la province.

Or, sur le plan de la production, les productrices maraichères sont confrontées à des problèmes récurrents d'accès à l'eau. En effet, la pluviométrie extrêmement limitée de la zone, les faibles capacités de rétention de l'eau des mares ou des nappes phréatiques, et l'utilisation de systèmes d'arrosage sommaires inappropriés conduisent à un épuisement rapide de la ressource. Il en résulte un délaissement des femmes pour l'activité maraichère, pourtant une des seules sources de revenus dont elles disposent en contresaison.

Le projet vise ainsi à une action à 2 niveaux :

- l'augmentation du potentiel de captation et production d'eau, par la construction de



forages positifs et la réhabilitation d'une retenue d'eau existante ;

- l'amélioration de la distribution d'eau par la création de réseaux d'adduction d'eau modernes qui optimisent l'utilisation de la ressource et réduisent les pertes hydriques : création d'une exploitation pilote avec kit goutte à goutte solaire.

L'appui aux producteurs et la gestion des équipements seront assurés par l'entreprise sociale créée par le SIAD et ses partenaires Burkinabès à Gorom Gorom.

En conclusion, ce projet vise à moderniser les techniques agricoles locales pour améliorer les superficies, les volumes et la productivité maraichère tout en limitant la pression sur les ressources naturelles locales.

Les réalisations de l'année

2014 était la première année d'exécution du projet. Une concertation avec les producteurs maraichers a été menée par notre partenaire local en vue de préparer les travaux de réhabilitation à exécuter au niveau de 2 retenues d'eau villageoises.

Une commande de 1200m de grillage a été passée pour réparer la clôture des périmètres maraichers de trois villages. Il s'agit



d'empêcher les animaux de s'abreuver dans les retenues d'eau et de piétiner les cultures. Un site d'1 ha a été identifié et mis à disposition par le conseil du village de Tin Akoff pour expérimenter un système d'irrigation par goutte à goutte. Cinq jeunes producteurs maraichers souhaitant s'initier à l'entrepreneuriat rural seront accompagnés sur ce site dans la production d'oignon hivernal. Ils voient dans cette nouvelle culture locale une alternative au mil, qui rapporte moins compte tenu des faibles rendements et des aléas climatiques dans le Sahel

Perspectives

Ce projet continuera en 2015 et 2016, à travers l'investissement dans les technologies d'irrigation et la formation des producteurs à leur utilisation.



BURKINA FASO: CONSTRUCTION DE CHAINES DE VALEURS DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Période du projet : 2014-2016 Budget du projet : 174 000 euros

Bénéficiaires : 1000 producteurs de sésame et de niébé.

Assurer la sécurité alimentaire des villes et la sécurité économique des paysans

Diversifier les productions et les revenus pour assurer la sécurité alimentaire, en soutenant le développement de filières agricoles porteuses disposant d'un potentiel économique important

Présentation

Dans la région du Sahel, au nord du Burkina Faso, le SIAD accompagne 1000 petits exploitants agricoles dans les méthodes de production agro-écologique, de stockage et de commercialisation du niébé et du sésame. Le sésame et le niébé sont des filières adaptées au climat de la région du Sahel qui présentent de multiples avantages : marché porteur, procuration de revenus en période de soudure grâce à un cycle plus court, et donc alternative au bradage des céréales de base (mil) et renforcement de la sécurité alimentaire ; fertilisant naturels des sols, valorisation des fanes pour l'alimentation animale (niébé)... Mais les intrants sont peu accessibles et les méthodes de conservation traditionnelles en fût engendrent des pertes élevées, de l'ordre de 30%, à cause des attaques acridiennes et du pourrissement.

Il s'agira à travers ce projet de (i) créer des champs école d'1 ha sur l'agro-écologie dans 13 villages afin de diffuser les pratiques de culture durable (fabrication de fosses à compost et de pesticides verts, (ii) mettre en place un réseau de producteurs semenciers pour rendre accessibles les semences améliorées (iii) et accompagner développement d'un social business qui assure la fourniture collective d'intrants, ainsi que la collecte, le stockage et la commercialisation groupée des productions

(50t de niébé et de sésame commercialisés visés en année 3).

L'agro-écologie est encore peu développée au Burkina Faso mais peut apporter des réponses aux problèmes de sécurité alimentaire. En valorisant correctement l'engrais organique présent en abondance dans la région du Sahel (1ère région d'élevage du pays) ainsi que les produits de traitement naturels locaux (ail, piment..), les champs écoles chercheront à démontrer son intérêt en termes de faisabilité (accessibilité des intrants), de rentabilité (meilleur taux de conservation), de protection de l'environnement (préservation des sols et des rendements sur le moyen terme) et de santé publique (dangers des pesticides, surtout pour les femmes enceintes). Associées à la diffusion de systèmes de conservation simples et efficaces (les sacs à triple fond développés par l'université américaine de Perdue pour le niébé), ces méthodes visent à améliorer la productivité de 10% et à réduire les taux de perte post-récole de 15%.

Dans une région enclavée comme le Sahel se pose aussi des problèmes de commercialisation et d'accès aux marchés. Albassal Sahel est un social business créé par le SIAD et ses partenaires locaux en 2012. Le système de social business permettra de faciliter l'écoulement des produits, tout en rémunérant correctement les paysans. C'est un nouveau modèle d'organisation qui associe les avantages de la coopérative (gestion démocratique, recherche d'impact social) et



de la société commerciale (rigueur dans la gestion, autonomie financière, durabilité). Surtout, en grandissant, l'entreprise génère des recettes propres qui lui permettront de poursuivre ses actions sociales d'appui aux producteurs de manière autonome à l'issue du projet. Ce modèle pallie ainsi la précarité de multiples projets de développement qui s'arrêtent faute de subventions.

Les réalisations de l'année

2014 était la première année d'exécution du projet. 14 villages ont été retenus (2 dans le Seno et 12 dans l'Oudalan), pour accueillir les champs écoles à partir de la campagne agricole à venir. Dans chacun de ces villages, 1 personne ressource a été sélectionnée pour faire partie du groupe de producteurs modèles, qui vont s'initier aux techniques de production et de conservation agro-écologique du sésame et du niébé.

Suite à des tournées de sensibilisation dans les villages de la région au cours de la campagne agricole 2014, 286 producteurs individuels de sésame, dont 172 hommes et 114 femmes, ont exprimé leur intérêt à se regrouper pour mettre en place des opérations de vente collective. Celles-ci seront orientées vers le social business Albassal Sahel et/ou vers la faitière nationale du sésame. Le marché du sésame est en effet très fluctuant et un regroupement des producteurs peut leur permettre de mieux absorber les chocs liés aux aléas commerciaux.

L'Esop Albassal Sahel a entrepris de diversifier ses activités sur la filière niébé. Ainsi, 25 producteurs ont été recensés et intégrés dans son réseau. La démarche ESOP leur a été expliquée et les producteurs ont manifesté leur intérêt à commercialiser une partie de leur production 2014 à Albassal, pour un total d'engagements d'environ 5 tonnes. La facilitation de l'écoulement du niébé à la récolte est critique car les productions des individuels sont rapidement exploitants attaquées par des agents parasites. L'entreprise Albassal n'a toutefois par réalisé l'achat car elle doit d'abord réaliser une étude de faisabilité sur les conditions de stockage et commercialisation de ses stocks, la demande extérieure ayant chuté assez sensiblement ces dernières années.

Lors des tournées de sensibilisation dans les 14 villages bénéficiaires du projet pendant la campagne 2014, les producteurs ont été sensibilisés à l'usage du sac à triple fond, et 100 sacs ont été distribués à titre démonstratif. A terme, environ 800 producteurs et 5 groupements ont été identifiés comme demandeurs potentiels de ces moyens de conservation.

Perspectives

Ce projet continuera en 2015 et 2016, à travers la constitution des groupes de producteurs de sésame et de niébé et le lancement des appuis collectifs en matière de fourniture d'intrants, de conseil qualité et de commercialisation groupée. Dans les champs écoles, les producteurs modèles vont bénéficier d'une formation de formateurs par des agents des services techniques au 2ème trimestre 2015, qui leur apprendra à produire de la semence de base de niébé au cours de la prochaine campagne agricole, en utilisant des méthodes agro-écologiques.



DIASPORA ET CODEVELOPPEMENT : PRESENTATION DE L'AXE STRATEGIQUE

En France, la population originaire d'Afrique sub-saharienne est estimée à 580 000 personnes (INSEE 2005) contre 20 000 en 1962. En 6 ans, elle aurait augmenté de 50%. Les pays d'origine des communautés les plus représentées ayant une population supérieure à 50 000 personnes (INSEE) sont: le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Congo , la RDC.

Malgré cette croissance, la population subsaharienne reste minoritaire dans la population étrangère en France, n'en représentant que 12%. Elle se démarque des autres communautés par une propension plus forte à envoyer de l'argent pour soutenir leurs familles ou financer des projets dans leurs pays d'origine. Les montants envoyés par des canaux formels et informels s'élèveraient ainsi à entre 1 et 1.7 milliards d'euros par an.

migration africaine est cependant diversifiée. Il existe une migration ancienne, rurale et communautaire, originaire de la vallée du fleuve Sénégal, et une migration d'origine urbaine, féminine et diplômée, très représentée dans des communautés d'Afrique centrale plus récemment installées. Cette mutation est notamment le fruit de politiques européennes visant à la restriction des conditions de départ et de séjour qui a des effets sur la précarité de l'emploi et du statut. Elle s'inscrit dans une crise structurelle de l'emploi en Europe qui dégrade les conditions d'accès à l'emploi pour les nouvelles générations de migrants par rapport à leurs ainés.

Aujourd'hui, les difficultés économiques en France durement ressenties par les communautés d'immigrés amènent les associations communautaires comme les migrants individuels à considérer la création d'activités rémunératrices en Afrique comme une solution crédible pour le développement économique de leur région d'origine, afin de subvenir aux besoins des villages et familles restées là-bas.

En Ile-de-France, de nombreuses organisations et entrepreneurs individuels issus des diasporas portent ainsi des projets communautaires ou d'entreprise visant à contribuer au développement économique de leur territoire d'origine.

Le SIAD et les associations de migrants avec lesquelles il travaille pensent que grâce à leur expérience binationale les associations de migrants peuvent valoriser leurs compétences et faire profiter le pays d'origine de leur expérience et de leur savoir faire, voire même suppléer au déficit de compétences locales. Ces facultés d'investissement et d'innovation sont une opportunité pour le développement économique en Afrique.

Cependant, l'entrepreneur migrant comme les associations se trouvent confrontés à des difficultés liées au caractère binational de leur démarche, notamment en ce qui concerne des solutions de financement adaptées aux projets. En outre, ces migrants expriment un besoin de bénéficier d'accompagnement pour entreprendre en direction de l'Afrique, territoire dont ils peuvent être partiellement 'déconnectés', en termes de montage, financement et lancement concret de ces projets.

L'activité du SIAD en direction des diasporas africaines de France

Le SIAD a pour objectif de <u>dynamiser l'activité</u> économique en Afrique en accompagnant et



renforçant les initiatives des diasporas africaines de France.

Le SIAD en France met à disposition des porteurs de projet et entrepreneurs des diasporas plusieurs dispositifs qui repose chacun sur :

- Un accompagnement sur le double espace de la migration (en France et en Afrique), sur l'ensemble du cycle projet depuis l'élaboration jusqu'au lancement et la pérennisation du projet
- Une mise en réseau qui favorise l'apprentissage par échange d'expérience et l'intégration dans l'écosystème de leur projet
- Un outillage technique adapté transmis notamment par le biais de formations
- Des services financiers à travers des partenariats avec des institutions financières africaines et des organisations françaises de la finance solidaire
- Une orientation dans leurs investissements potentiels en fonction des opportunités de marché, basée sur le travail d'étude et de veille économique fait localement par des acteurs qualifiés.

Bénéficiaires

Les personnes issues des diasporas africaines s installées en France et porteuses, individuellement ou en association, de projet économique en Afrique.

Le SIAD et les diasporas en chiffres

Le SIAD reçoit et oriente en moyenne plus de 100 porteurs de projet par an, dont une majorité d'entrepreneurs, et en accompagne une cinquantaine dans l'élaboration de leur projet jusqu'à la création de leur entreprise. Ce travail s'inscrit dans un processus long. Certains porteurs de projet peuvent en effet mettre plus de 3 ans à monter leur entreprise.

Depuis 2008, le SIAD a reçu le soutien de nombreux bailleurs comme l'Union européenne, les Nations Unies (PNUD, UNHCR, ILO, UNFPA), la Fondation de France, l'Organisation internationale pour les migrations (IOM OIM), ou encore la ville de Montreuil et le Pas-de-Calais.

Les 'parcours SIAD' pour la création d'entreprise et d'activités en Afrique

Aujourd'hui, le SIAD travaille en **Ile-de-France** mais également en **Midi-Pyrénées** sur plusieurs dispositifs d'appui pour la participation des diasporas au développement économique de l'Afrique :

En Ile-de-France:

- 1. Les dispositifs d'appui à la création d'entreprises en région de Kayes, menés en liens étroits avec des collectivités territoriales françaises et maliennes et des OSIM, accueillent les ressortissants des cercles de Yélimané et Kéniéba, *cliquez ici et ici*;
- 2. Le **Groupe Cré'Afrique**, communauté d'échanges et de partages d'expériences entre entrepreneurs africains. Animé tous les deux mois à Montreuil, Cré'Afrique permet aux promoteurs qui investissent aux quatre coins de l'Afrique de partager leur parcours et leurs difficultés,
- 3. L'accompagnement des associations issues des migrations (OSIM) sur des projets de solidarité internationale à vocation économique,

En Midi-Pyrénées l'antenne SIAD Midi-Pyrénées de Toulouse organise et anime des cycles de formations à la création d'entreprise à destination des entrepreneurs africains.

Période: 2012-2015

Budget du projet : 130 000 euros



DISPOSITIF BINATIONAL D'APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES DANS LE CERCLE DE YELIMANE AU MALI

Le contexte du projet

Depuis 1985, la Ville de Montreuil (105 000 habitants, Seine Saint-Denis) et le cercle de Yélimané au Mali entretiennent des relations de coopération, conjugaison des efforts de la population locale et de l'investissement des ressortissants du cercle de Yélimané en France, regroupés au sein de l'ADCYF.

Le Syndicat Inter Collectivités Méraguémou (SICM) du cercle de Yélimané est depuis 2010 l'interlocuteur et le partenaire principal de cette coopération décentralisée.

Constatant la faiblesse du tissu économique du Cercle de Yélimané, malgré les apports importants des migrants et le grand nombre de partenaires engagés dans la zone, la Ville de Montreuil, le Syndicat Inter Collectivités Méraguémou et l'Association pour le Développement du Cercle de Yélimané en ont placé le développement économique, l'emploi des jeunes et l'appui aux initiatives des migrants parmi les objectifs prioritaires de leur coopération. En 2012, les partenaires se sont joints au SIAD pour lancer un dispositif expérimental d'appui à la création d'entreprises dans le cercle de

Yélimané. La première phase du projet s'est concrétisée par le lancement d'un appel à projets et la mise en place d'activités de sensibilisation des migrants, d'appui-conseil aux porteurs de projets, de formation et de recherche de partenaires financiers.

Ce premier cycle d'accompagnement a permis aux partenaires de structurer un modèle pertinent d'appui à la création d'entreprises dans le cercle de Yélimané et d'y associer des organismes locaux : collectivités, services techniques et surtout banques et institutions de microfinance, acteurs clé de la réussite de ce dispositif. L'engouement a été fort : 19 dossiers ont ainsi été déposés à Montreuil par des migrants et plus de 360 à Yélimané. Une dvnamique en faveur développement économique a été constatée, mobilisant des jeunes, des femmes, des migrants âgés, des coopératives, suscitant l'intérêt croissant d'établissements financiers maliens.



Les réalisations de l'année

En 2014 les partenaires du projet ont poursuivi leur activité d'accompagnement des promoteurs sélectionnés en France et au Mali dans le cadre du 2ème cycle d'appui/formation. Au total ce sont 17 entrepreneurs, dont 5 issus de la diaspora, qui ont pu être formés et tutorés. Le suivi des 20 promoteurs du cycle 1 (initié en 2013) et la médiation menée aux côtés de la Cofides Nord-Sud avec les institutions financières maliennes ont permis d'aboutir au financement par crédit de 3 premières entreprises pour un montant moyen de 5000 euros.

Fait marquant concernant l'engagement des ressortissants de l'ADCYF sur le projet, ils ont obtenu du SIAD de former 5 jeunes de leur association au tutorat de projet d'entreprise, et 6 cadres de l'association à la conception de projet et la recherche de financements associatifs.

Perspectives

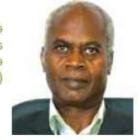
2015 sera pour les partenaires la dernière année de ce projet expérimental. Elle ouvrira



le temps à l'analyse et la capitalisation. Déjà l'état de la demande locale identifiée (presque 400 sollicitations) et la mise en œuvre des premiers crédits indiquent la pertinence du

projet et la capacité du modèle partenarial proposé (OSIM+ONG+IMF+collectivité locale) d'embrasser les paramètres multiples des besoins des bénéficiaires.

Douga Cissé, président de l'association des ressortissants du cercle de Yélimané en France (ADCYF)



Un dispositif décisif pour le développement du Mali

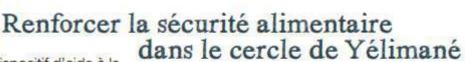
Le rôle des migrants dans le développement du Mali ne date pas d'aujourd'hui. Depuis les années 80, on a vu des familles et des associations financer des projets au Mali : des écoles, des pharmacies, des réseaux d'eau potable... Dans la région de Kayes, en particulier dans le Cercle de Yélimané, énormément de réalisations sont faites par des migrants.

Ces réalisations vont se poursuivre sous une forme différente, à travers ce dispositif d'aide à la création d'entreprises lancé à Montreuil et à Yélimané. Il répond à un fort engouement que nous avons constaté pour la création d'activités génératrices de revenu : plus de 350 dossiers ont été déposés au Mali pour la première année du dispositif! Cet engouement, qui doit être appuyé par des partenaires sérieux, est nécessaire : il va permettre aux Maliens, de là-bas comme de France, de créer de l'emploi et d'aider la région de Kayes à se développer, car son économie a du mal à décoller sans stimulation extérieure.

L'aide à la création d'entreprise peut faire boule de neige Si les financements sont au

rendez-vous, et si les gens continuent à y croire, le dispositif d'aide à la création d'entreprise peut aller très loin. Il peut participer à désenclaver la région de Yélimané car la production agricole est appelée à dépasser la consommation locale et à se tourner vers les marchés environnants. Surtout, si le dispositif fonctionne, il pourrait être répliqué dans toute la région de Kayes et faire boule de neige. Avec l'appui de nos partenaires institutionnels, et en espérant attirer plus de financeurs, nous allons tout faire pour assurer le succès de ce dispositif.





Le dispositif d'aide à la création d'entreprises m'a permis de structurer mon projet de maraîchage (pomme de terre, mais, luffa) avec un plan d'investissement que je vais utiliser pour rechercher des financements. Je souhaite que mon projet renforce la sécurité alimentaire dans le cercle de Yélimané, tout en créant de l'emploi direct, mais pas seulement : je vais aussi générer de l'activité liée au transport et à l'exportation de ma production.

L'agriculture biologique, on connaît déjà

À travers plusieurs stages que j'ai suivi ici, en France, je me suis rendu compte que l'agriculture

biologique, essentiellement, était quelque chose que l'on faisait déjà chez nous, au Mali. Avec des différences au niveau de l'orga-

conservation des aliments qui nous manquent, mais que le dispositif d'aide à la création d'entreprises va me permettre d'ajouter à mon projet.

nisation et de certaines techniques de

Waly Diallo, porteur d'un projet d'agriculture maraîchère dans le village de Bandiougoula, chef lieu de Guidimé,

Cercle de Yélimané





APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES A KENIEBA, MALI

Période : 2014-2017

Budget du projet : 120 000 euros

Présentation

En 2012, les ressortissants du cercle de Kéniéba (ARCKF) sollicitent le SIAD afin d'être appuyés dans leur engagement pour le développement de l'agriculture au Mali. A l'époque, le SIAD travaille déjà avec l'ADCYF (voir plus haut) pour la mise en place d'un dispositif d'appui à la création d'entreprises au Mali. C'est naturellement que l'ARCKF et le SIAD réfléchissent la duplication de ce dispositif innovant pour le cercle de Kéniéba. Et c'est finalement en 2013, après avoir convaincu le Conseil de cercle de Kéniéba de participer au proiet et le départemental du Pas-de-Calais de l'appuyer et de l'intégrer à son programme de coopération triennal PADRIMA (2014-2017), que ce nouveau dispositif voit le jour.

Pour l'ARCKF ce dispositif revêt importance particulière. Il est la suite logique d'un forum qu'ils ont organisé au Mali en novembre 2011 (cf. la photo ci contre) autour de la guestion de l'avenir économique du cercle de Kéniéba après l'exploitation minière. Aujourd'hui, le cercle est le premier producteur d'or du Mali et l'on y a découvert des sites d'uranium. Mais cette richesse des sols ne profite pas à tous et ne sera pas durable. Le dispositif doit donc offrir aux jeunes et aux femmes du cercle, exclus de la redistribution de la manne minière, l'occasion de créer leur propre activité et valoriser les autres richesses du territoire, notamment les richesses agricoles.

Afin que cette dynamique entrepreneuriale s'enclenche, les membres de l'ARCKF souhaitent montrer l'exemple. Dix-huit d'entre eux répondent à l'appel à candidatures lancé le 23 novembre 2013 à Paris à l'occasion d'une réunion publique d'informations.



Pour le SIAD cette nouvelle collaboration avec une organisation de migrants tend à prouver l'intérêt grandissant de ces communautés pour le développement économique des territoires d'origine dans le sens d'une alternative à la migration pour les générations futures. Ce projet est l'occasion de tester la réplicabilité de son modèle.



Les réalisations de l'année

L'année 2014 a vu l'organisation de la mission de lancement du PADRIMA au Mali. Alors que le projet avait déjà débuté en France, cette mission a permis d'installer avec les partenaires maliens les bases de l'action à Kéniéba. Le coordinateur local a été recruté et équipé. Au terme de la première année l'action combinée des partenaires sur les deux territoires a permis d'identifier, de former et d'accompagner les promoteurs migrants ou locaux de 20 premiers projets d'élevage, de maraichage ou de culture céréalière.

Perspectives

L'année 2015 du projet sera rythmée par le cycle 2 d'appui et formation en France et au Mali. L'objectif est la mise en œuvre des premiers projets agricoles à Kéniéba et l'identification des institutions financières capables de soutenir les entrepreneurs.





La délégation française à Kéniéba en mars 2014



Rencontre avec de jeunes orpailleurs du cercle



APPUI A LA STRUCTURATION DES FILIERES MANGUE ET ORANGE A KENIEBA



Période : 2014-2017

Budget du projet : 120 000 euros

Présentation

Le Cercle de Kéniéba est situé à l'extrême sudouest du Mali et fait frontière avec le Sénégal et la Guinée. Son relief est marqué par la falaise de Tambaoura qui culmine à 500 m et rend difficile l'accès à une grande partie du territoire: 7 communes sur 12 sont enclavées partiellement ou totalement pendant l'hivernage. Il compte 130 000 habitants dont la moitié à moins de 18 ans. Sa population à dominance malinké et peulh ne s'est pas tournée vers la migration comme la population soninké du reste de la région de Kayes.

Une pluviométrie importante (1000 à 1300 mm/an) a participé à axer originellement l'économie du cercle sur l'agriculture. Mais l'enclavement a maintenu une organisation

essentiellement sous forme de petites exploitations familiales. L'orpaillage, pratiqué traditionnellement depuis des siècles, a connu une explosion ces 15 dernières années avec l'arrivée des multinationales. Le cercle est désormais le premier producteur du pays avec 13 mines industrielles. L'espoir né de l'exploitation des mines a provoqué une ruée vers l'or avec pour conséquence une forte dégradation de l'environnement et un abandon progressif de l'agriculture. Mais l'espoir a fait place à la colère et à l'émigration. L'incapacité de l'industrie minière à absorber l'ensemble du réservoir de main d'œuvre non qualifiée que constitue la jeunesse a donné lieu à des émeutes en 2009 et 2011 et poussé une partie de cette jeunesse vers l'émigration.



Et pourtant, le cercle regorge de potentialités agricoles. Si bien que le conseil régional de Kayes dans un effort de définition d'une politique 'filières' dans la région a produit en 2011 une étude filière sur la mangue et l'orange à Kéniéba. Il en ressort que seulement 10% de l'importante production consommée dans le cercle est commercialisée. Le reste est perdu. C'est là un manque à gagner de plus de 2 Mds de FCFA pour les acteurs de la filière, et ce alors qu'il existe un marché national, sous-régional et international important. La structuration des acteurs des 2 filières ainsi que l'enclavement des zones de production sont les premières causes identifiées de ce gâchis.

Les partenaires du présent projet, en lien avec le conseil régional de Kayes, souhaitent valoriser ce potentiel arboricole du cercle au profit des exploitations familiales. La route internationale goudronnée Bamako-Dakar finalisée en 2012 qui passe par le chef lieu du cercle Kéniéba offre une opportunité de désenclavement favorable à l'écoulement des productions. Et ce notamment pour les productions arboricoles fruitières, première source de vitamine de la population malienne, dont la demande est en hausse (+30% entre 1989 et 2005) particulièrement en milieu urbain (+130% à Bamako) et que la population du cercle, habituée à un déficit céréalier de 3 à 4 mois/an, transforme et consomme durant la période de soudure (séché, tô de mangue, etc.).

Les réalisations de l'année

Le projet est lancé depuis février 2014. En un an, l'équipe locale de l'AVRL a sensibilisé et formé la population d'agriculteurs de 3 premières communes cibles. Au terme de cette démarche, les principaux producteurs arboricoles sont désormais constitués en coopérative dans chaque commune. En parallèle de cette démarche, l'association des ressortissants de Kéniéba a financé, équipé et mis à disposition des coopératives un camion qui leur permettra à la saison prochaine de collecter et commercialiser de manière groupée leurs fruits sur les marchés de la sous-région.

Perspectives

L'énergie dont on fait montre les coopérateurs d'un côté et les migrants de l'autre permettent que s'organisent collectivement les campagnes arboricoles à venir dans un souci de valorisation concrète et durable des ressources du territoire. Les prochaines années doivent permettre de fonder le social business qui unira ces efforts et d'équilibrer son modèle économique.





LA FABRIQUE DE PROJETS DES DIASPORAS AFRICAINES

Lancement du projet : 2012

Bénéficiaires : 100 porteurs de projet

Communauté : 76 accompagnateurs bénévoles

Contexte

Cré'Afrique est un projet qui veut faire tomber les clichés sur les diasporas africaines en proposant une nouvelle équation : diaspora + entrepreneuriat = réussite.

Lancé fin 2012, Cré'Afrique s'est donné pour mission d'accompagner la structuration et le développement des projets d'entrepreneuriat portés par les diasporas africaines. L'ambition est de créer un réseau de porteurs de projet souhaitant investir en Afrique et d'appuyer leurs initiatives par :

- Un suivi personnalisé;
- Un renforcement des compétences ;
- L'accompagnement à la recherche de financements.

Cré'Afrique mobilise pour ce faire des accompagnateurs et des experts bénévoles afin d'encadrer le processus de création des porteurs de projet.

Les réalisations de l'année

Les ateliers bimestriels d'échanges et de partages Cré'Afrique

Les ateliers sont des temps de rencontre conviviaux et visent à favoriser les interactions et les échanges d'expériences entre porteurs de projet et bénévoles accompagnateurs. C'est notamment lors de ces rencontres que les binômes pour l'accompagnement se forment (compagnonnage).



En 2014, le SIAD a animé 6 ateliers bimestriels Cré'Afrique qui ont rassemblé 104 participants (soit 64% de porteurs de projet et un noyau de



10 porteurs de projet présents au moins à 2 ateliers). Un des ateliers a été consacré aux questions de l'environnement juridique en Afrique et des guichets existants pour créer facilement son entreprise et a été animé par une avocate spécialiste du droit OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique).

« Une capacité d'accompagnement en plein essor »

Le SIAD s'appuie sur une dynamique bénévole afin d'accompagner pas à pas et selon leurs besoins les porteurs de projet accueillis

L'appel à candidatures lancé à la rentrée 2013-2014 a permis d'identifier 27 bénévoles, ce qui a donné lieu à la formation de 18 binômes et donc au suivi de 18 accompagnements. Par rapport à 2012, année de lancement de Cré'Afrique, le potentiel d'accompagnement de l'association a ainsi doublé.



En 2013-2014, le SIAD a accueilli 57 porteurs de projets et en a accompagné un tiers.

Nouveauté 2014

2014 a été une année tournant dans la structuration du parcours d'accompagnement Cré'Afrique.

L'expérience positive du compagnonnage des années précédentes a conduit à la création d'une formation co-construite par les bénévoles et salariés du SIAD. La formation « *Initiation à l'accompagnement* » a ainsi été animée en novembre 2014 en direction de la nouvelle promotion de bénévoles.

En outre, un partenariat avec BénévoLab (association sous égide de BNB Paribas déjà partenaire de la Cofides Nord-Sud) a vu le jour afin d'identifier des bénévoles expérimentés dans les secteurs de la finance, de la gestion de projet et du marketing.

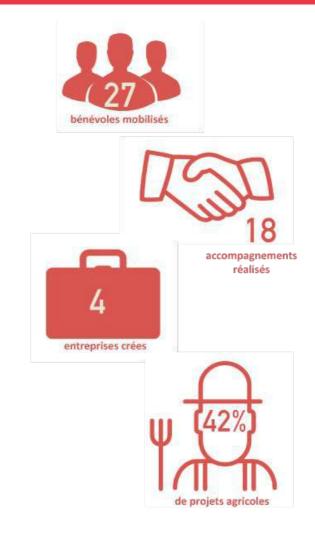
Communication

Novembre 2014:

Forum «Créer son entreprise» à Marseille Intervention à Dynamique africaine - GRDR

Youtube : 600 vues

<u>Facebook</u>: 38 membres sur un groupe privé



72% de projets en Afrique de l'Ouest



ANTENNE MIDI-PYRENEES

Le parcours de l'entrepreneur

Le SIAD Midi-Pyrénées a pour objectif de donner les outils nécessaires à la concrétisation d'initiatives soit personnelle ou soit l'expression d'une volonté collective venant de la part de porteurs de projets issus de la diaspora africaine. Les projets susceptibles d'être mis en œuvre doivent s'inscrire dans une démarche de création d'emplois dans les pays du Sud, développement économique viable et pérenne, et ce, dans le respect des valeurs éthiques, solidaires environnementales sociales, et reconnues.

Afin d'atteindre ses objectifs, le SIAD Midi-Pyrénées propose un parcours de l'entrepreneur en trois étape :

Étape 1 : L'idée de projet

- Étape 2 : De l'idée au Business Plan

Étape 3 : Création et Post Création

En 2014, le SIAD Midi-Pyrénées a accueilli 34 porteurs de projets (cycle 1 et cycle 2) qui ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement individualisé.

Afin de développer sa capacité d'autofinancement, le SIAD développe depuis fin 2014 la Formation « Prévision, Développement, Gestion » ainsi qu'une formation spécifique sur la direction d'entreprise en Afrique (« Diriger et Développer en Afrique »).

Concernant la vie associative, le SIAD Midi-Pyrénées a déménagé une première fois en janvier 2014 puis une seconde fois au sein de la « Plateforme d'économie solidaire » dans le quartier Basso Cambo, afin de bénéficier d'une proximité géographique avec les territoires prioritaires de la ville de Toulouse. Un espace de Co-Working a été mis en place et mutualisé avec les autres structures de la plateforme (Sol Violette, FOLIES, et NetSolEco).

L'année 2014 fut également marquée par l'obtention d'un agrément en août 2014 pour accueillir des volontaires en service civique ainsi que le recrutement de la coordinatrice Marion Bouyer.











Être présent sur le terrain ...

Le SIAD Midi-Pyrénées a développé sa notoriété sur son territoire en étant présent dans les grands rendez-vous de la solidarité internationale et de l'économie sociale et solidaire.

Afin d'être présent sur TOUS les territoires, des partenariats et des relations avec les acteurs des territoires prioritaires ont été établis.

Des perspectives ...

Le SIAD Midi-Pyrénées souhaite :

- Continuer le travail dans les territoires prioritaires
- Travailler au développement de la plateforme de formation à distance avec les partenaires des projets
- Développer la capacité d'autofinancement du SIAD Midi-Pyrénées.





TÉMOIGNAGES

Daniel Dione (photo)

Projet : Conditionnement de jus de fruit au Sénégal (filière Mangue)

« Le projet a beaucoup évolué depuis notre arrivée au SIAD Midi-Pyrénées. Nous avons trouvé grâce à nos accompagnateurs des compétences complémentaires aux nôtres (mon associé et moi). Nous partons le 8 octobre à Kaolack au Sénégal pour commencer l'installation de notre entreprise de conditionnement de jus de fruit. Le projet va permettre de créer des emplois et d'éviter le gaspillage des mangues lors de la pleine saison. »

Gnadang Ousmane (photo)

Projet : Valoriser la production d'accessoires en cuir fabriqués au Tchad (e-commerce).

« Je souhaite devenir auto-entrepreneur, mon projet est de valoriser et commercialiser en France les accessoires en cuir traditionnels du Tchad.

La formation du SIAD Midi-Pyrénées m'a permis d'acquérir des compétences en gestion et mes accompagnateurs m'ont aidé à les appliquer à mon projet. J'ai réalisé mon business model et je dois à présent aller au Tchad afin de structurer mon réseau de fournisseurs. »

Contact:

Marion Bouyer coordo.siad.midipy@gmail.com 06.48.92.06.36



3. Vie Associative

ACTIVITE BENEVOLE

En 2014, le SIAD compte 80 bénévoles qui s'investissent à différents niveaux dans l'activité de l'association.

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 14 membres, dont 8 représentent des organisations. Chaque administrateur fait bénéficier l'association de son expérience et de ses compétences spécifiques pour définir la stratégie de l'association, assurer contrôles et conseils sur sa gestion, valider les choix liés aux projets et au développement des financements.

Président : Bernard Sion

Vice-Président : Abene Kouassi (représentant GESF)

Trésorier : Thierry Marchand

Membre du bureau : Louise Eveno

Administrateurs personnes morales

- Massus Christian (représentant l'antenne Normandie)
- Kalonji Hubert (représentant la COFIDES Nord-Sud)
- Mercat Bernard (représentant la COFIDES Nord-Sud)
- Gervais Alain (représentant GESTM)
- Roubertie Olivier (représentant KROKULA)
- Moreau Daniel (représentant BOFA)
- Tandia Amadou (représentant l'ADCYF)
- Ba Abdoulaye (représentant ARCKF)

Administrateurs personnes physiques

- Sommier Dominique
- Escoffier François

Le comité projet

Le comité projets est l'instance du SIAD chargé d'évaluer les projets économiques portés par les entrepreneurs africains. Composé de 10 experts, le comité évalue la faisabilité technique et financière des projets, ainsi que leur impact social et environnemental. Au besoin, il conseille les promoteurs dans la rédaction du projet. La validation des projets par le Comité est nécessaire pour l'obtention d'une garantie de notre partenaire la COFIDES Nord-Sud.

Le groupe d'accompagnateurs

64 d'entre eux conduisent une mission de "tutorat de porteur de projet". Ils accompagnent des entrepreneurs migrants dans le montage de leur projet d'entreprise.

L'ensemble des bénévoles ont manifesté leur engagement pour le SIAD par un total cumulé de plus de 2400 heures de bénévolat en 2014.



ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Des salariés spécialisés en France et en Afrique assurent la gestion de l'association, le pilotage et le suivi des projets, apportant la rigueur et la transparence exigées par les financeurs. Les équipes du SIAD en Afrique sont composées à 100% de personnels nationaux.

Au siège

Directeur: Pierre Cuche

Responsable de Programme : Guillaume Top

Chargée de projet : Camille Dijon

Antenne Midi Pyrénées

Coordinatrice: Marion Bouyer

Antenne Burkina Faso

Coordinateur Pays : Nebila Bationo Chargé de projet : Moumouni Nikiema Conseillère d'entreprise : Sophie Nda Secrétaire-Comptable : Rosine Zida



4. Partenaires et réseaux

LA COFIDES NORD-SUD

Rapprocher l'épargne ICI de l'investissement LA-BAS

En rapprochant l'épargne ici de l'investissement là-bas, la COFIDES Nord-Sud favorise l'initiative économique, le transfert de compétences et le développement local au Sud.

La COFIDES Nord-Sud, c'est 15 années de solidarité Nord Sud à travers la garantie bancaire pour pallier l'insuffisance des systèmes bancaires dans les pays du Sud.

La COFIDES Nord-Sud a été créée en 1995 à l'initiative des associations Peuples Solidaires et Terre des Hommes France. Grâce à la microfinance et à l'épargne solidaire, la COFIDES permet de renforcer le financement des projets productifs dans les pays du Sud en proposant des formes novatrices de solidarité.

Une forme originale de coopérative

La COFIDES Nord-Sud revêt la forme d'une Société Coopérative d'Investissement Collectif (SCIC), qui lui permet d'accueillir une grande diversité d'acteurs : personnes physiques, associations, sociétés privées, comités d'entreprises, mutuelles, coopératives, collectivités locales...

C'est une richesse et un atout pour l'appui aux projets productifs que de pouvoir mobiliser ainsi de multiples compétences.

La COFIDES Nord-Sud et le SIAD

Avec la COFIDES Nord-Sud, le SIAD entretient un partenariat très étroit puisqu'elle permet de faciliter l'accès aux microcrédits pour les porteurs de projets accompagnés par le SIAD, en leur attribuant une garantie financière.

De plus, la COFIDES organise des formations en éducation financière et à la négociation bancaire pour les porteurs de projets.

Les projets adressés à la COFIDES Nord-Sud sont instruits par le SIAD.

Dès lors qu'un projet est jugé techniquement et financièrement viable par le SIAD, le porteur de projet et la COFIDES entrent en contact avec une Institution de Micro-Finance (IMF) ou une banque locale. La coopérative s'efforce de négocier les meilleures conditions financières pour l'entrepreneur. Un réseau de partenaires au Sud assure l'appui au montage des projets en amont et leur suivi en aval.

Les produits de partage

Parts sociales

La part sociale permet de générer les fonds afin de contribuer au développement des pays du Sud. Elle permet à la fois au souscripteur de devenir sociétaire et à la coopérative de constituer son capital.

La COFIDES est reconnue entreprise solidaire par les autorités compétentes.

Compte Courant Solidaire

Plusieurs possibilités:

- Dépôts simples, non engagés, récupérables à tout moment.
- Possibilité d'engager en contre-garantie de la COFIDES une partie ou la totalité du dépôt en CSS et partager les risques.

Le CCS COFIDES a reçu le label Finansol garantissant solidarité et transparence du produit d'épargne

Capisol

Un produit de partage original.

Contrat d'assurance capitalisation aux rendements attractifs et à la fiscalité adoucie.

En souscrivant à Capisol, le souscripteur renforce ses fonds propres et favorise la pérennité des actions de la coopérative.



NOS PARTENAIRES EN FRANCE ET EN AFRIQUE

Nos partenaires en France

CIRAD, GESTM, BOFA, France Solidarité, Échanges et Tiers Monde, Midi-Pyrénées Coop'Dev, COFIDES, CROSI Midi-Pyrénées, Krokula, ADIE, GESF, Bluebees, AGIR Abcd Haute Garonne, ARCKF, Volunteer, Agence du Service Civique, EU NOMAD, Diapason, Africum Vitae, ADCYF, Est-Ensemble, BENEVOLAB, BondInnov, African Business Club.

NOS PARTENAIRES LOCAUX

Fidèle à ses valeurs de développement endogène, le SIAD développe ses projets avec un réseau de partenaires locaux qui assurent l'identification et la coordination des projets. Dans toutes ses actions, le SIAD met la priorité sur la valorisation des compétences locales.

Entreprises et bureaux d'étude : Cadres Sans Frontières Afrique Sénégal, FORSCOT, Burkina Énergie et Technologies Appropriées, Collectif Ingénieurs et Développement Sahel, Emergence

ONG: AGRO PME Fondation, Graines de Talent, Agence pour la promotion de la PME Agriculture et Artisanat, Association pour le DEveloppement COmmunautaire, Réseau Femmes en Action, AVRL

Banques et institutions de microfinance : Nyesigiso, Mitfund, Banque Nationale de Développement Agricole du Mali, FINCA

Centres de formation professionnelle : CEFORPRA, Élysées Marbeuf, Don Bosco

Centres de recherche : 21E

Collectivités et institutions publiques : Conseil de cercle de Kenieba, Syndicat d'intercollectivités Méraguémou, commune de Guiba, commune de Bindé, Fonds de développement de l'Électrification.



LES NOUVEAUX PARTENARIATS 2014

Dans un souci de mutualisation des connaissances et des pratiques et de démultiplication de l'impact des actions sur le terrain, le SIAD a renforcé en 2014 le travail en réseau avec d'autres organisations dans le cadre de ses programmes.

VOLONTEER

Volonteer est un fonds de dotation créé en qui finance l'investissement des petites entreprises en Afrique. Le fonds Volonteer a signé un partenariat avec le SIAD pour lancer le concours de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun.

AFRICUM VITAE

Africum Vitae est une association française initiée et créé par des cadres africains et français, spécialisée dans l'accompagnement de porteurs de projets professionnels et de création d'entreprises. Africum Vitae a noué un partenariat avec le SIAD dans l'accompagnement des entrepreneurs issus des diasporas africaines.

BENEVOLAB

Benevolab (ex Microfinance Sans frontières) est une association de bénévolat créée par BNP Paribas. Elle offre l'opportunité aux collaborateurs de la banque, et à toutes celles et ceux qui le souhaitent, de mettre bénévolement leurs compétences au service d'IMF et d'ONG internationales dédiées à des projets à fort impact social et économique. Bénévolab a signé un partenariat avec le SIAD en vue de mobiliser des bénévoles pour le tutorat de porteurs de projet accompagnés par le SIAD.

AVRL

L'Association pour la Valorisation des Ressources Locales est une association malienne spécialisée dans l'appui à la structuration des filières agricoles et l'autonomisation des initiatives de la base. L'AVRL, qui intervient depuis 20 ans en région de Kayes (Mali) a signé un partenariat avec le SIAD pour assurer l'animation locale d'un projet de développement de la filière mangue dans le cercle de Kenieba.



5. Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

| DEXPLOITATION AChats Fitted Set prest. de services 195 134.13 | Charges | 2013 | 20 | 14 | Produits | 2013 | 20 |)14 |
|--|-------------------------------|------------|------------|------------|----------------|------------|------------|-----------|
| Achatas Etudes et prest. de services 195 134.13 | CHARGES | | | | | | | |
| Etudes et prest. de services de services actérieurs Autres achats 14 838.62 8508.20 Services extérieurs Loyers 14 211.87 16 074.13 Autres services ext. 27 406.98 | | | | | D'EXPLOITATION | | | |
| Autres achats | | | 115 681.58 | | Ventes | 7 706.50 | | |
| Autres achats 14 838.62 | | 195 134.13 | | 107 173.38 | Total | | | |
| Services | | 14 838.62 | | 8 508.20 | | 353 715.50 | 220 264.97 | |
| Loyer 14 211.87 | | | | | | | | 81 283 86 |
| Autres services ext. Autres services ext. 27 406.98 Région lle de France 13 500.00 Region Midi-Pyrénées 2 500.00 | extérieurs | | 19 319.03 | | · · | 94 768.00 | | 01 200.00 |
| Autres services ext. 27 406.98 | Loyers | 14 211.87 | | 16 074.13 | 1 | 132 926.00 | | 2.070.44 |
| ext. 27 406.98 Pyrénées Département - CG 62 Département - CG 62 Département - CG 62 Département - CG 62 Département - CG 93 (Commune de Montreuil) 1 562.00 Pub. Com. 3 014.20 1 795.38 (Commune de Montreuil) 33 345.00 27 000.00 P&T 3 126.31 Services bancaires 1 038.70 1 467.84 (Emplois aidés) 15 136.58 (Emplois aidés) 15 136.58 (Emplois aidés) 18 287.10 Impots et taxes 695.21 (1 733.31) Dons Autres produits Dons 34 740.23 (2 200.00) 17 016.69 Personnel & charges sociales 81 093.86 (118 976.65) Dons affectés 3 290.00 (2 200.00) 2 200.00 Autres charges 19 167.61 (2 304.98) Portions Autres produits (2 5.45) Dons affectés 3 290.00 (2 200.00) 2 200.00 Autres charges 19 167.61 (2 304.98) Portions Reprise sur provisions 1 3 000.00 2 7 694.74 Dotations aux provisions 29 103.00 Portions Produits (2 5.45) Prod | Autres | | | 3 244.90 | France | 13 500.00 | | 3 0/0.11 |
| Honoraires | Autres services ext. | | 27 406.98 | | _ | | | 2 500.00 |
| Pub. Com. 3 014.20 | | | | | | | | 10 (12 00 |
| Pub. Com. 3 014.20 | Honoraires | 25 515.71 | | 7 969.70 | | | | |
| Déplac. Récep. 7 517.62 | Pub. Com. | 3 014.20 | | 1 795.38 | | | | 1 562.00 |
| Deplac. Recep. 7517.62 11505.01 Montreuli 33 345.00 86 207.00 | | | | | | | | 27 000 00 |
| Services 1 038.70 | Déplac. Récep. | 7 517.62 | | 11 505.01 | Montreuil | 33 345.00 | | 27 000.00 |
| Dotations aux Provisions Produits Pr | P&T | 3 126.31 | | 4 669.05 | Secteur privé | 79 176.50 | | 86 207.00 |
| Impots et taxes | Services | | | | | | | |
| Personnel & Cotisations | bancaires | 1 038.70 | | 1 467.84 | Emplois aidés | 15 136.58 | | |
| Personnel & charges sociales | Impots et taxes | 695.21 | 1 733.31 | | | 12 321 60 | 34 740.23 | 17.016.60 |
| charges sociales 81 093.86 118 976.65 Dons affectés 3 290.00 2 200.00 Autres charges 19 167.61 2 304.98 Abandons de frais 5 910.35 7 694.74 Autres charges 19 107.61 2 304.98 Reprise sur provisions 25.45 5 768.80 Dotations aux provisions 29 103.00 PRODUITS 13 000.00 13 000.00 CHARGES D'EXPLOITATION 394 456.85 285 422.53 D'EXPLOITATION 399 730.98 286 292.30 Charges financières Produits financiers 1 158.22 1 399.12 1 399.12 Charges exceptionnelles 298.00 Produits exceptionnels 1 296.67 1 296.67 Impôt sur les sociétés 298.00 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 3 50lde débiteur (déficit) 2 200.82 | Personnel & | | | | | 12 321.00 | | 17 010.03 |
| Autres charges 19 167.61 2 304.98 | charges sociales | 81 093.86 | 118 976.65 | | Dons affectés | 3 290.00 | | 2 200.00 |
| Autres charges 19 167.61 2 304.98 frais 5 910.35 7 694.74 Autres produits 25.45 5 768.80 Dotations aux provisions 29 103.00 PRODUITS D'EXPLOITATION 394 456.85 285 422.53 D'EXPLOITATION 399 730.98 286 292.30 Charges financières Produits 1158.22 1 399.12 Charges exceptionnelles Produits exceptionnelles 298.00 Empôt sur les sociétés Produits exceptionnels 298.00 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Solde créditeur (excédent) 6 432.35 2 907.91 Géficit) | | | | | Cotisations | 1 625.00 | | 2 060.00 |
| Autres produits 25.45 5768.80 | | | | | Abandons de | | | |
| Reprise sur provisions 29 103.00 PRODUITS 13 000.00 | Autres charges | 19 167.61 | 2 304.98 | | frais | 5 910.35 | | 7 694.74 |
| Provisions 29 103.00 provisions 13 000.00 CHARGES PRODUITS PRODUITS 286 292.30 D'EXPLOITATION 394 456.85 285 422.53 D'EXPLOITATION 399 730.98 286 292.30 Charges financières Produits financiers 1 158.22 1 399.12 Charges exceptionnelles Produits exceptionnels 1 296.67 Impôt sur les sociétés 298.00 Senévolat 13 564.20 22 908.82 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Solde débiteur (déficit) Solde débiteur (déficit) | | | | | | 25.45 | | 5 768.80 |
| Provisions Provisions 13 000.00 | Dotations aux | 29 103.00 | | | - | | | |
| D'EXPLOITATION 394 456.85 285 422.53 D'EXPLOITATION 399 730.98 286 292.30 Charges financières Produits financiers 1 158.22 1 399.12 Charges exceptionnelles Produits exceptionnels 1 296.67 Impôt sur les sociétés 298.00 Sexceptionnels Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Solde créditeur (excédent) 6 432.35 2 907.91 Solde débiteur (déficit) Charges Charges Charges 286 292.30 | _ | | | | - | | 13 000.00 | |
| financières financiers 1 158.22 1 399.12 Charges exceptionnelles 359.65 Produits exceptionnels 1 296.67 Impôt sur les sociétés 298.00 Sexceptionnels 298.00 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Solde créditeur (excédent) 6 432.35 2 907.91 Solde débiteur (déficit) 200.00 | CHARGES D'EXPLOITATION | 394 456.85 | 285 422.53 | | | 399 730.98 | 286 292.30 | |
| Charges exceptionnelles 359.65 Produits exceptionnels 1 296.67 Impôt sur les sociétés 298.00 Sexceptionnels 298.00 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Solde créditeur (excédent) 6 432.35 2 907.91 Solde débiteur (déficit) 3 564.20 20 908.82 | Charges financières | | | | | 1 158.22 | 1 399.12 | |
| Exceptionnelles | Charges | | 359.65 | | Produits | | 1 296.67 | |
| sociétés 298.00 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Bénévolat 13 564.20 22 908.82 Solde créditeur (excédent) 6 432.35 2 907.91 Solde débiteur (déficit) Colde dépiteur (déficit) | | | | | exceptionnels | | | |
| Solde créditeur (excédent) 6 432.35 2 907.91 Solde débiteur (déficit) | sociétés | | 298.00 | | | | | |
| (excédent) 6 432.35 2 907.91 (déficit) | Bénévolat | 13 564.20 | 22 908.82 | | Bénévolat | 13 564.20 | 22 908.82 | |
| | Solde créditeur (excédent) | 6 432.35 | 2 907.91 | | | | | |
| TET TOO TO TE TOO TO TE TOO TO TE TOO TE TE TOO TE TE TOO TE TE TOO TE | Total | 414 453.40 | 311 896.91 | - | Total | 414 453.40 | 311 896.91 | _ |



BILAN CONSOLIDE

| Actif | 2013 | 2014 | Passif | 2013 | 2014 |
|-------------------------------|------------|------------|------------------------------|------------|------------|
| Immobilisations | | | Fonds associatifs & réserves | | 5 000.00 |
| Brut | - | - | | | |
| Amortissement | - | - | Fonds propres | | |
| Net | - | - | Report à nouveau | 5 683.75 | 7 116.10 |
| Immobilisations | | | | | |
| financières | | | Résultat de l'exercice | 6 432.35 | 2 907.91 |
| Participations et créances | 224.70 | 284.70 | | | |
| Cautionnement | 1 873.40 | 1 773.40 | | | |
| TOTALI | 2 098.10 | 2 058.10 | TOTAL I | 12 116.10 | 15 024.01 |
| Créances et | 2 038.10 | 2 038.10 | Provision risques & | 12 110.10 | 13 024.01 |
| comptes rattachés | | | charges | 29 103.00 | 15 000.00 |
| Subventions à | | | 5.10. 855 | 25 255.05 | 20 000.00 |
| recevoir | 73 882.00 | 49 652.65 | | | |
| Créances sociales et | | | | | |
| fiscales | | 169.27 | | | |
| Autres créances | 6 754.71 | 8 334.83 | TOTAL II | 29 103.00 | 15 000.00 |
| Chèques à encaisser | | 600.00 | Dettes | | |
| | | | Fourn. & comptes | | |
| | | | rattachés | | 3 120.00 |
| Comptes financiers | | | Dettes à CT | 2 228.67 | 500.00 |
| | | | Dettes sociales et | | |
| VPM | | 120 806.81 | fiscales | 24 801.53 | 16 848.71 |
| Banques | 60 393.15 | 46 288.14 | Eunomad | 2 010.00 | 1 538.40 |
| Caisse | 660.26 | 8.30 | | | |
| CCS COFIDES | 1 132.42 | 1 135.88 | P. constatés d'avance | 74 661.34 | 177 022.86 |
| TOTAL II | 142 822.54 | 226 995.88 | TOTAL III | 103 701.54 | 199 029.97 |

| TOTAL ACTIF | 144 920.64 | 229 053.98 | TOTAL PASSIF | 144 920.64 | 229 053.98 |
|-------------|------------|------------|--------------|------------|------------|
|-------------|------------|------------|--------------|------------|------------|



Les comptes du SIAD sont audités annuellement par le Cabinet Doucet, Beth et associés, notre commissaire aux comptes.

Compte de résultats

- Il se solde par un résultat positif de 2 900 euros, en légère diminution par rapport à
- celui de 2013, confirmant l'assainissement des finances amorcées en 2011.
- Ce résultat tient compte d'une reprise de 13 000 euros sur des provisions faites l'an dernier pour 28 000 euros. Elle concerne les programmes au Cameroun (10 000 sur le PRODESO et 3 000 sur le programme pépinière UE), les risques correspondants n'étant plus d'actualité.
- Le total du compte de résultat (bénévolat inclus) (312 000 euros) est inférieur d'un quart à celui de 2013. Rien de véritablement inquiétant dans cette constatation, cette diminution étant, pour l'essentiel, consécutive à la baisse des subventions au Cameroun, suite à la fin d'un programme important financée par le MAEDI.
- Le poste "salaires" est en augmentation de près de 50%: d'une part du fait de l'embauche, en septembre, de Camille Dijon qui assure le suivi du programme Cré'Afrique et de Résonances Nord-Sud, d'autre part de la transformation des contrats de consultance en contrat de salariat au Burkina Faso, suite à la reconnaissance juridique de notre antenne dans le pays.
- L'ensemble des charges (hors programmes et hors salaires) reste globalement relativement stable en valeur absolue, mais augmente en proportion vu la diminution du total du compte de résultat.
- Comme déjà évoqué dans le rapport moral, le bénévolat a progressé de 69 % (après un + 22 % de 2011 à 2012 et un 63 % l'an dernier)
- Les dons sont en forte augmentation (+ 40 %, hors dons "affectés"). Cette augmentation est essentiellement due à l'antenne Midi-Pyrénées dont certains membres ont mené des actions vigoureuses dans ce sens. Ils restent tristement stables au siège, malgré la campagne vigoureuse en fin d'année.
- Le nombre d'adhérents a également progressé (+ 23 %), mais le nombre reste encore modeste : 75 dont 4 personnes morales. L'augmentation est là encore, essentiellement due à l'antenne MP, le nombre d'adhérents ayant baissé au siège.
- De son côté, le nombre de donateurs passe à 64 (+60 %) dont 22 sont aussi adhérents. Les 5 premiers représentent 48 % des dons. Sur ce plan, les choses progressent mais lentement : la route est longue mais la pente est douce...



Bilan:

- Le poste "Produits constatés d'avance" correspond à l'estimation de la part des subventions reçues, non encore utilisées en 2014, à inscrire dans le compte de résultats 2015 et validées par notre Commissaire aux comptes. Il s'élève cette année à 177 000 euros (contre 75 000 l'an dernier), du fait, à nouveau, du programme électrification, pour lequel la subvention obtenue en août (188 000 euros) était loin d'être dépensée au 31 décembre.
- Les mêmes raisons expliquent le montant important des disponibilités à l'actif (168 000 euros).
- Le poste "Subventions à recevoir" concerne les programmes PAPEM à Yélimané, PAPEM à Kéniéba, hydraulique dans l'Oudalan et Sésame Niébé.
- Au passif, des 28 000 euros de provisions pour risques inscrits l'an dernier, il en reste 15 000 cette année. Elles concernent pour 10 000 le programme PAVAF (risques liés à l'insuffisance des cofinancements) et pour 5000 le programme UE de pépinière à Yaoundé (reliquat suite à l'audit réalisé par l'UE).
- Enfin, les dettes et charges à payer représentent pour l'essentiel les charges sociales et fiscales.



6. Revue de Presse

- Terra Eco : www.terraeco.net/
- **❖** Biloa Magasine: www.biloa-magazine.com/
- **❖** La Revue Aventure de la guilde : www.la-guilde.org/
- ❖ RFI: www.rfi.fr/
- livre "genre et agriculture familiales" : www.genreenaction.net/Genreet-agricultures-familiales-la-part-des.html
- I'Orne combattante : www.lornecombattante.fr/



Ils nous ont soutenus en 2014































